

Page : 1/7

Date d'impression: 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21 12 2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

Code du produit: 02801410, 02803000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Emploi de la substance / de la préparation entretien auto

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

SONAX GmbH Münchener Straße 75 D-86633 Neuburg (Donau) Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + +49 (0) 8431 53 217

Suisse: ESA Maritzstr.47 CH-3401 Burgdorf E-Mail: info@esa.ch Tel. 03 44 29 00 21 Fax. 03 44 29 02 97

1.4 Numéro d'appel d'urgence: France: 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Suisse: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)

Belqique: +32 (0)70 245 245 (centre antipisons)

Luxembourg: +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)

Pay-Bas: +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant Mentions de danger néant

Conseils de prudence P102

Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Préparation aqueuse de cires et de silicones peinture amicale

Composants dangereux: Numéro CE: 926-141-6 Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% Reg.nr.: 01-2119456620-43-xxxx aromatics

Numéro CAS alternatif: 64742-47-8

Asp. Tox. 1, H304

(suite page 2)



Page : 2/7

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04 (SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

		uite de la page 1)
Numéro CE: 934-956-3	Hydrocarbures, C15-C20, n-alcane, isoalcane, cycloalcane,	1 - <3%
Reg.nr.: 01-2119827000-5	58-xxxx <0,03% aromates	
	Numéro CAS alternatif: 64742-46-7	
	♦ Asp. Tox. 1, H304	-
Numéro CE: 934-954-2	Hydrocarbures, C13-C16, n-alcane, isoalcane, cycloalcane,	1 - <3%
Reg.nr.: 01-2119826592-3	36-xxxx <a> <0,03% aromates	
_	Numéro CAS alternatif: 64742-46-7	
	♦ Asp. Tox. 1, H304	-
Numéro CE: 920-107-4	Hydrocarbures, C12-C15, n-alcane, isoalcane, cycloalcane,	1 - <3%
Reg.nr.: 01-2119453414-4	13-xxxx <2% aromates	
	Numéro CAS alternatif: 64742-47-8	
	♦ Asp. Tox. 1, H304	-

Indications complémentaires:

toute entrée dans la colonne EC- commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance. Voir en rubrique 15 pour une information complémentaire quant au numéro CAS pour la substance.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)



Page : 3/7

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20°C.

DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics		
RCP-TWA (EU)	Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 165 ppm Vapour / Total Hydrocarbons	
VME (Belgique)	Valeur à long terme: 200 mg/m³ PEAU - Moniteur Belge	
RCP-TWA (Suisse)	Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 165 ppm Vapour / Total Hydrocarbons	
Hydrocarbures, C15-C20, n-alcar	ne, isoalcane, cycloalcane, <0,03% aromates	
GERMAN RCP-METHOD (EU)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	
GERMAN RCP-METHOD (Suisse)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	
Hydrocarbures, C13-C16, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <0,03% aromates		
GERMAN RCP-METHOD (EU)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	
GERMAN RCP-METHOD (Suisse)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	
Hydrocarbures, C12-C15, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <2% aromates		
GERMAN RCP-METHOD (EU)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	
GERMAN RCP-METHOD (Suisse)	Valeur à long terme: 600 mg/m³ 2 (II) / AGW (German TRGS 900)	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques de commande appropriés.

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 4)



Page : 4/7

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

(suite de la page 3)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. **Protection des mains:** Pas nécessaire en cas normal **Protection des yeux:** Pas nécessaire en cas normal

RUBRIQUE 9: Proprietes	pnysiques et cnimique	S

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:LiquideCouleur:JauneOdeur:Fruitée

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 7,0 - 8,0

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 - 270 °C

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):Non applicable.Température de décomposition:Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure: Limites d'explosivité des composants :

 0,6Vol.% (Données sur l'ingrédient principal)

 Supérieure:
 Limites d'explosivité des composants :

 3,0Vol.% (Pagnées que l'ingrédient principal)

7,0Vol.% (Données sur l'ingrédient principal)

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité à 20 °C:0,95 - 0,96 g/cm³Densité relativeNon déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.Taux d'évaporation:Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Partiellement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Temps d'écoulement à 20 °C >60 s (DIN EN ISO 2431/6mm)

 Dynamique à 20 °C:
 5000 - 8000 mPas

 Cinématique à 40 °C:
 >20,5 mm²/s

9.2 Autres informationsPas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: les agents oxydants forts

(suite page 5)



Page : 5/7

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

(suite de la page 4)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
Γ	Mélange d'hydrocarbures aliphatique et cycolaliphatique		
Γ	Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat) (structurally similar material[OECD 401 equivalent])
	Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin) (structurally similar material[OECD 402 equivalent])
	Inhalatoire	LC50 / 4h	>4951 mg/m³ (rat) (structurally similar material[OECD 403 equivalent])

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune des substances ne présentent des effets cancérigènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Viscosité: > 20,5mm²/s (40°C)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité II n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange

12.1 TOXICILE	in thexiste pas de données écoloxicologiques concernant ce melange.	
Toxicité aqu	atique:	
Mélange d'h	ydrocarbures aliphatique et cycolaliphatique	
LL0 96h	1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (structurally similar material)	
EL0 / 48h	1000 mg/l (Daphnia magna) (structurally similar material)	
EL0 / 72h	1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (structurally similar material)	
NOELR 72 h	1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (structurally similar material)	
12.2 Persista	ance et dégradabilité	
Hydrocarbo	ns, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	
Biodegradiati	on 69 % (28d)	
Mélange d'h	ydrocarbures aliphatique et cycolaliphatique	

meiange u nyurocarbures anphatique et cycolanphatique

Biodegradiation 67,6 % (28d)

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

Date d'impression : 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

(suite de la page 5)

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

- 1) Elimination/ produit
- 2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 13*	
15 01 02	emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: In	formations rel	latives au :	transport
-----------------	----------------	--------------	-----------

	<u>-</u>
14.1 Numéro ONU	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transpo	ort de l'ONU
ADR	néant
IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le tran	nsport
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à pren	ndre par
l'utilisateur	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La/les substance(s) suivantes dans ce produit a/ont une identification par numéro CAS soit dans des pays non concernés par le règlement REACH soit dans des réglementations non encore mises à jour pour prendre en compte la nouvelle convention d'appellation des solvants hydrocarbonés.

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics: CAS 64742-47-8 Hydrocarbures, C15-C20, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <0,03% aromates: CAS 64742-46-7 Hydrocarbures, C13-C16, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <0,03% aromates: CAS 64742-46-7 Hydrocarbures, C12-C15, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <2% aromates: CAS 64742-47-8

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

(suite page 7)



Page: 7/7

Date d'impression: 11.12.2019 Numéro de version 4.01 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HW 02-04

(SONAX ProfiLine CIRE LONGUE DUREE)

(suite de la page 6)

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe de pollution des eaux (DE):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

(AwSV 18.04.2017)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Historique de la version et avis de modifications: Remplace la version 4.00.

* Données modifiées par rapport à la version précédente